

Envoyé en préfecture le 25/04/2022

Reçu en préfecture le 25/04/2022

Affiché le

ID : 029-212901011-20220411-2022_04_11_03-DE



Landéda, le 14 avril 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 avril 2022

AFFECTATION DU RÉSULTAT

RAPPORT N°03/04/2022

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, il convient de procéder à l'affectation du résultat de 2021, issus du compte administratif du budget général.

Pour rappel, en 2021, la section de fonctionnement a un excédent cumulé de 577 748,71 €. La section d'investissement a un déficit cumulé de 7 048,87 €.

L'assemblée délibérante doit au minimum combler le déficit de la section d'investissement s'il y en a un.

Par conséquent, nous devons inscrire les sommes suivantes :

- Article 1068 de la section d'investissement en recette : 7 048,87 €
- 002 de la section de fonctionnement en recette : 570 699,84 €

Je vous propose donc d'affecter le résultat 2021 de la manière suivante au budget général :

- Article 1068 de la section d'investissement en recette : 7 048,87 €
- 002 de la section de fonctionnement en recette : 570 699,84 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Nombre de membres

en exercice	= 26
Présents	= 17
Votants	= 26

Délibération du conseil municipal

N°03/04/2022

Réunion du 11 avril 2022

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Christine CHEVALIER, Maire de la commune,

Étaient présents : Christine CHEVALIER, David KERLAN, Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Jean-Luc CATTIN, Danielle FAVE, Alexandre TREGUER, Daniel GODEC, Philippe COAT, Hervé LOUARN, Catherine COUSTANCE, Bernard THEPAUT, Jean-Pierre GAILLARD, Jean-Luc LE ROUX, Erwan DENEZ, Martine KERFOURN, Pascale BIHANNIC

Absents :

Nolwenn DAUPHIN donne procuration à Christine CHEVALIER

Céline PRONOST donne procuration à Alexandre TREGUER

Isabelle POUILLAIN donne procuration à Jean-Luc CATTIN

Muriel COLLOMBAT donne procuration à Danielle FAVE

Marie-Laure LOUBOUTIN donne procuration à Laurent LE GOFF

Laurent QUEZEDE donne procuration à Philippe COAT

Camille SORDET donne procuration à David KERLAN

Marine VAUTIER donne procuration à Anne POULNOT-MADEC

Christophe ARZUR donne procuration à Erwan DENEZ

Monsieur Bernard THEPAUT a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 24 voix Pour et 2 abstentions : Erwan DENEZ, Christophe ARZUR

Anne POULNOT-MADEC, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Mme le Maire,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal affecte le résultat de l'année 2021 du budget général de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 25/04/2022

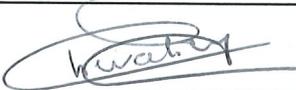
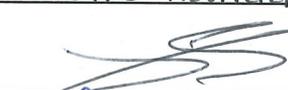
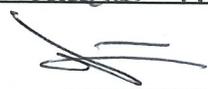
Reçu en préfecture le 25/04/2022

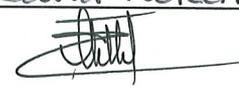
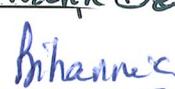
Affiché le

ID : 029-212901011-20220411-2022_04_11_03-DE

- Article 1068 de la section d'investissement en recette : 7 048,87 €

- 002 de la section de fonctionnement en recette : 570 699,84 €.

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
POULNOT - MADEC Anne	
LE GOFF Laurent	
DAUPHIN Nolwenn	Procuration à Christine CHEVALIER
CATTIN Jean-Luc	
FAVÉ Danielle	
TRÉGUER Alexandre	
SIMIER Céline	Procuration à Alexandre TRÉGUER
GODEC Daniel	
POULLAIN Isabelle	Procuration à Jean-Luc CATTIN
COAT Philippe	
COLLOMBAT Muriel	Procuration à Danielle FAVÉ
LOUARN Hervé	

COUSTANCE Catherine	
THÉPAUT Bernard	
LOUBOUTIN Marie- Laure	Procuration à Laurent LE GOFF
QUÉZÉDÉ Laurent	Procuration à Philippe COAT
SORDET Camille	Procuration à David KERLAN
GAILLARD Jean-Pierre	
VAUTIER Marine	Procuration à Anne POULNOT-MADEC
LE ROUX Jean-Luc	
DENEZ arrive Erwann à 18h45	
KERFOURN Martine	
ARZUR Christophe	Procuration à Erwann DENEZ
BIHANNIC Pascale	

Envoyé en préfecture le 25/04/2022

Reçu en préfecture le 25/04/2022

Affiché le

ID : 029-212901011-20220411-2022_04_11_03-DE